



SEANCE DU 19 FEVRIER 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National de la République Centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 19 février 2010, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la Présidence de Monsieur **Albert BESSE**, Ministre des Finances et du Budget, son Président statutaire, en présence de Monsieur **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la B.E.A.C.

Monsieur **Camille KELEFIO**, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a pris acte des hautes décisions issues de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue les 16 et 17 janvier 2010 à Bangui, République Centrafricaine, de nommer Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA au poste de Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Le Comité a également pris note de la cessation des fonctions de Monsieur Philibert ANDZEMBE en tant que Gouverneur et de Monsieur Rigobert Roger ANDELY comme Vice-Gouverneur de la BEAC.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant 11 points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 17 octobre 2009, le Comité a examiné la situation économique internationale au 31 janvier 2010, la situation économique nationale au 30 septembre 2009 et les perspectives pour le reste de l'année 2009 et pour l'année 2010.

Le Comité a noté qu'après avoir traversé une profonde récession, l'économie mondiale est dans une phase de redémarrage dans toutes les régions du monde. Ce redressement fait suite à une nette amélioration des conditions financières grâce aux mesures vigoureuses de relance engagées par les principaux pays industrialisés dans le cadre de leurs politiques économiques. Toutefois, la croissance resterait molle dans ces pays. A l'opposé, l'activité devrait être relativement soutenue dans les pays émergents et en développement. Dans ses perspectives de l'économie mondiale de janvier 2010, le FMI a revu à la hausse ses projections de croissance mondiale, qui serait de 3,9% en 2010, au lieu de 3,1%.

Sur les marchés des principales matières premières, en dépit des incertitudes qui planent sur le marché du coton, la filière semble mieux résister aux effets néfastes de la crise mondiale. Les cours du pétrole, ont continué également leur progression. Par contre, le prix du café et du bois sont toujours orientés à la baisse en raison de la morosité du marché et de la difficulté d'accès aux financements.

Sur les marchés des changes, l'euro a reculé face au dollar américain au cours de la période sous revue, sous l'effet du retour de la croissance économique aux Etats Unis et de la décision de la Réserve Fédérale de maintenir son principal taux directeur.

Au niveau des marchés monétaires, les principales Banques Centrales poursuivent leur politique d'assouplissement monétaire, en abaissant ou en maintenant à un niveau très bas, les taux directeurs afin de soutenir la relance économique dans un contexte d'atténuation des tensions inflationnistes.

Dans la Zone CEMAC, sur l'ensemble de l'année 2009, l'activité économique a enregistré une décélération de la croissance économique à 2,4% contre 4,1% en 2008, en liaison notamment, avec la propagation des effets de la crise internationale sur les secteurs du bois, du manganèse et du diamant.

Au niveau national, les membres du Comité Monétaire et Financier National ont relevé que le ralentissement de l'activité économique observé au premier semestre 2009, se poursuit, en relation avec la contre-performance dans les branches sylvicole, minière, industrielle, commerciale et des trafics aérien et routier. En revanche, la production agricole s'est consolidée, la branche énergétique et le transport fluvial se sont redressés, l'activité s'est raffermie dans les secteurs de téléphonie mobile et des Bâtiments et Travaux Publics. Le dynamisme de ces secteurs a permis à la RCA de réaliser une croissance modeste de 1,2% cette année.

Sur le front des prix à la consommation, la pression inflationniste observée au début de l'année 2009, s'est sensiblement atténuée, pour se situer à 3,5% à la fin de l'année.

Au niveau des finances publiques, l'exécution budgétaire a été globalement satisfaisante, grâce la mise en œuvre vigoureuse des mesures de réformes contenues dans le programme appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC).

En définitive, la gestion des finances publiques s'est soldée par un déficit, base engagements, hors dons de 34,7 milliards (soit 3,5% du PIB), en nette amélioration par rapport au niveau de 2008 (4,8% du PIB).

Examinant l'évolution des principaux agrégats monétaires de la RCA au 31 décembre 2009, les membres du Comité ont observé une hausse exceptionnelle des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit à l'économie ainsi qu'une progression de la masse monétaire et des créances nettes sur l'Etat.

En ce qui concerne les activités du marché monétaire, elles ont encore été caractérisées au 31 décembre 2009 par une absence totale des interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit, le manque de dynamisme du compartiment interbancaire et une hausse des placements auprès de la banque Centrale.

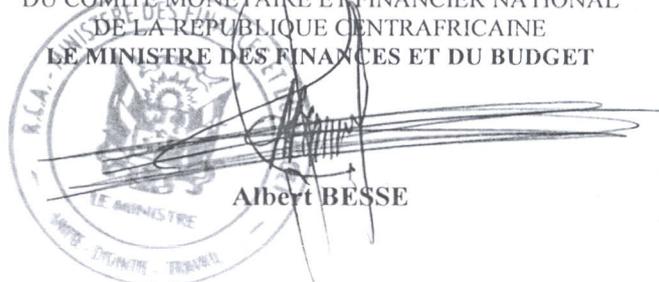
Faisant le point sur les relations de la République Centrafricaine avec les Institutions Financières Internationales, les membres du Comité ont noté avec satisfaction l'évolution des relations de la République Centrafricaine avec les Institutions Financières Internationales, marquée notamment, par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

S'agissant de la programmation monétaire, le Comité a proposé au Comité de Politique Monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale les objectifs monétaires et de crédit pour l'année 2010.

Enfin, les membres du Comité ont pris connaissance des notes d'information relatives à la Surveillance Multilatérale, au projet d'Emission des Titres Publics par les Etats de la CEMAC et à la mise en place des Systèmes de Paiement et de Règlement en zone CEMAC ; avant de prendre acte des décisions des différentes instances de la BEAC et de l'UMAC.

Fait à Bangui, le 19 février 2010

LE PRESIDENT STATUTAIRE
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

A large, stylized signature in black ink is written over the official seal and text. The signature appears to be 'Albert BESSE'.

Albert BESSE